



Syndicat National
des Monuments Historiques CGT

Journée d'action Fonction Publique Les monuments mobilisés !

Ce jeudi 31 janvier, sur les 130 rassemblements et manifestations recensés sur tout le territoire, ce sont plus de 150.000 personnes qui sont descendues dans les rues dire leurs légitimes exigences et leur fort mécontentement. Que ce soit sur les salaires, l'emploi public, le jour de carence et la MAP (Modernisation de l'Action Publique, nouvelle appellation de la RGPP !). Elles ont de nouveau exprimé leur volonté qu'une autre politique soit mise en œuvre et que des mesures urgentes soient prises.

Une Assemblée Générale des personnels d'Île-de-France du Ministère de la Culture était organisée à 12H00 dans l'immeuble des Bons-Enfants (bâtiment de l'administration centrale du Ministère). Une cinquantaine d'agents se sont ensuite dirigés vers la rue de Valois, sous les fenêtres de la Ministre, pour aller soutenir les archéologues de l'INRAP en lutte et crier leur ras le bol de la politique d'austérité généralisée.

Le SNMH-CGT a déposé un préavis spécifique aux personnels du CMN. La réunion de négociation qui a précédé la journée de grève n'a permis aucune avancée significative sur les revendications des personnels.

- **Sur la revalorisation salariale pour les agents titulaires**, l'administration nous a renvoyé aux négociations qui vont s'ouvrir à la Fonction Publique. Néanmoins, elle nous a indiqué avoir pris contact avec le Ministère afin de revoir le régime indemnitaire (primes) des agents d'État. Espérons que cela aboutisse à une revalorisation, même si cette réponse ne correspond pas à la revendication du préavis.
- **Sur les contractuels**, l'administration refuse toujours toute reprise d'ancienneté dans le cadre du nouveau statut, prétextant une impossibilité juridique. Nous avons rappelé la direction à ses engagements en faveur des salaires les plus bas.
- **Sur la précarité**, l'administration s'est engagée à nous fournir une cartographie des vacataires dans le cadre d'un nouvel « observatoire de la précarité » qui doit se tenir fin mars.
- **Sur le plan de titularisation**, nous avons rappelé à l'administration qu'elle est tenue d'envoyer un courrier à TOUS les vacataires (450 identifiés) accompagné de leurs états de service afin de les informer de leur éligibilité ou non à la CDIisation.

- **Sur la fin de la dérogation de l'emploi**, la direction nous dit ne pas y être hostile, à condition que le Ministère donne les moyens de pourvoir les postes ou permette au CMN d'organiser ses propres concours internes réservés.
- **Sur l'extension des tickets-restaurant** à tous les personnels (Paris, province, contractuels et titulaires) la direction doit « chiffrer ». Réponse qu'on nous apporte à chaque changement de DRH !
- **Sur la revalorisation de la dotation habillement** : *niet* ! En revanche l'administration s'est engagée à généraliser les EPI (équipement de protection individuel) ce qui, en soit, est déjà une grande avancée.

Les personnels du CMN ont largement été partie prenante de cette journée et **les monuments suivants ont été fermés** : l'Arc de Triomphe, la Sainte-Chapelle, La Basilique de Saint-Denis, Les remparts d'Aigues-Mortes, l'abbaye de Montmajour, le château de Vincennes (fermeture partielle) le Palais-Royal (fermé en demi-journée), La Rochelle (une tour sur trois)...

On a également dénombrés plusieurs grévistes dans de nombreux autres monuments : Panthéon, Azay-le-Rideau, Notre-Dame, Saint-Cloud, Palais du Tau, Glanum, Mont-Saint-Michel... ainsi qu'au siège.

Signalons également que dans certains monuments les administrations locales n'hésitent pas à recourir à des méthodes on ne peut plus douteuses qui consistent à faire ouvrir par des personnels administratifs non-grévistes ou encore en faisant appeler des vacataires en renfort le jour même. **Ces pratiques qui s'apparentent à un délit d'entrave à la grève, doivent immédiatement cesser.** Nous saisisons très prochainement la direction de l'établissement sur cette question.

Cette mobilisation n'est qu'une première étape.

Pour les salaires, pour l'emploi, contre la précarité et pour l'abrogation du jour de carence dans la Fonction Publique : ne lâchons rien !